REGLEMENT

DROITS DE JEU GOLF

MONT DE MARSAN

INTRODUCTION : La section golf de l'UDSP 40 met à disposition de ses adhérents des droits de jeu d'entrainement négociés avec le golf de MONT DE MARSAN ;

Licence de l'année en cours obligatoire+ Index inférieur à 54

1 CARNET DE 10GF en cours pour chaque golf

Prix adhérents :

- Membres actifs : 20€
- Membres associés : 45€

Mode de réservation :

- Acheter des droits de jeu à la section (peut se faire largement à l'avance)
    - Demande à faire sur le site ou au responsable de la section qui vous enverra votre voucher, une fois le règlement effectué.

- L'utilisation de ces GF se limitent aux adhérents de la section golf de l'UDSP40 :
- Lors de leur réservation par téléphone, mentionnez votre appartenance à la section golf de l'UDSP40 ;
- Possibilité de réserver 72 heures avant le départ souhaité,
- Fournir un voucher avec leur nom et prénom (une pièce identité pourra être demandée) (Voucher édité par le responsable de section),
- En cas de problème avec un adhérent, celui-ci pourra être exclu du système ou de la section selon la gravité des faits.

Le responsable de la section

